

**France-Marseille: Engineering services**

OJ S 10/2024 15/01/2024

**Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: metropole d aix marseille provence

Postal address: 58 bd Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13007

Country: France

Contact person: Direction de la Commande Publique - Service des Marchés

E-mail: [Commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr](mailto:Commandepublique-entreprises@ampmetropole.fr)

Telephone: +33 491999900

Fax: +33 491997196

**Internet address(es):**Main address: <http://www.ampmetropole.fr>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=507926&orgAcronyme=t5y>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=507926&orgAcronyme=t5y>

**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**I.5. Main activity**

General public services

**Section II: Object**

---

**II.1. Scope of the procurement****II.1.1. Title**

concession d'aménagement pour la mise en oeuvre du NPNRU de Castellane Bricarde

Reference number: 71240007

**II.1.2. Main CPV code**

71300000 Engineering services

### **II.1.3. Type of contract**

Services

### **II.1.4. Short description**

concession d'aménagement pour la mise en oeuvre du NPNRU de Castellane Bricarde

### **II.1.5. Estimated total value**

Value excluding VAT: 18 250 000,00 EUR

### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

## **II.2. Description**

### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

71300000 Engineering services

### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: métropole Aix-Marseille Provence

### **II.2.4. Description of the procurement**

L'Assemblée délibérante a émis le 12 octobre 2023, par la délibération no Urba-034-14840/23 /Cm la décision de recourir à une concession d'aménagement sans transfert de risque au sens du Code de la commande publique ainsi qu'aux articles L. 1414-1 à L. 1414-4 du code général des collectivités territoriales et aux articles L.300-1, L.300-4, R300-11 et suivants du code de l'urbanisme. La Métropole Aix-Marseille-Provence, ci-après dénommée " la Métropole ", sera l'autorité concédante pour l'opération de concession d'aménagement du projet de renouvellement urbain de Castellane Bricarde. La présente consultation porte sur le choix d'un concessionnaire chargé d'assurer l'aménagement du Projet de Renouvellement Urbain de Castellane Bricarde situé sur le territoire de la commune de Marseille et d'assurer la commercialisation de l'ensemble des parcelles du périmètre de la concession, le tout dans les conditions fixées dans le projet de traité de concession intégré dans le présent dossier de consultation des entreprises

### **II.2.5. Award criteria**

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 40

Quality criterion - Name: Valeur environnementale / Weighting: 10

Price - Weighting: 50

### **II.2.6. Estimated value**

Value excluding VAT: 18 250 000,00 EUR

### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 96

This contract is subject to renewal: no

### **II.2.10. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2.11. Information about options**

Options: no

### **II.2.13.**

## **Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

### **II.2.14. Additional information**

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions for participation**

#### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

conformément aux dispositions de l'article 2.ii de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre ou Dc2 ou Dume)

#### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

conformément aux dispositions de l'article 3.i de l'arrêté du 22 mars 2019, le candidat ne peut apporter d'autres moyens de preuve que les renseignements ou documents suivants :-Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 13/03/2024 Local time: 12:30

#### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

#### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

#### IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

#### IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 13/03/2024 Local time: 12:30

### Section VI: Complementary information

---

#### VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

#### VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

#### VI.3. Additional information

les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R.2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 8.1 du Règlement de la consultation.-----le critère valeur technique sera

apprécié au regard du mémoire technique en fonction du (des) sous critère(s) pondéré(s) indiqué(s) ci-dessous. \* Sous-Critère 1 : Pertinence de l'équipe affectée à la réalisation des prestations moyennes humaines et expérience de l'équipe sur des prestations similaires - pondération : 50 %\* Sous-Critère 2 : Pertinence de la stratégie de commercialisation - pondération : 15 %\* Sous-Critère 4 3 : calendrier Phasage et délais - pondération : 20 %\* Sous-Critère 4 : Pertinence des outils proposés - pondération : 15 %

-----Le critère valeur environnementale sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction du (des) sous critère(s) pondéré(s) indiqué(s) ci-dessous. \* Sous-Critère 1 : Pertinence des engagements pris en faveur du développement durable ayant un impact sur les réalisations du projet : 100 % -----Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée.-----conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse :

<https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

#### VI.4. Procedures for review

##### VI.4.1. Review body

Official name: tribunal administratif de Marseille

Postal address: 31 rue Jean-François Leca

Town: Marseille

Postal code: 13002

Country: France

E-mail: [Greffes.ta-marseille@juradm.fr](mailto:Greffes.ta-marseille@juradm.fr)

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

#### **VI.4.2. Body responsible for mediation procedures**

Official name: comité consultatif interrégional de règlement amiable - préfecture de région  
Postal address: place Felix Baret, CS 80001  
Town: Marseille Cedex 06  
Postal code: 13282  
Country: France  
Telephone: +33 484354000

#### **VI.4.3. Review procedure**

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative).- Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours.- Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation.- Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative).- Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative).- Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-Et-Garonne, no 358994)

#### **VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: greffe du Tribunal administratif de Marseille  
Postal address: 31 rue Jean-François Leca  
Town: Marseille  
Postal code: 13002  
Country: France  
E-mail: [Greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:Greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://www.telerecours.fr>

**VI.5. Date of dispatch of this notice**

10/01/2024